Image not found or type unknown

retrait de permis de facon malhonnete

Par **MARTEKOS**, le **04/12/2012** à **19:18**

bonjour,m etant fait suspendre le permis de facon malhonnete ou illegallement par la gendarmerie de ma ville..vos reponses et conseils sont les bienvenus, voici les faits:
je rentre chez moi, gare mon vehicule eteind mes feux et sors pour rentrer chez moi(distance de mon vehicule a mon domicile environ70M) la gendarmerie etait a l arret dans leur vehicule dans ma rue et il me voit.. j etais a pied sur le trottoir(a 40M de mon vehicule environ) et hors de mon vehicule tiens a preciser!
"ha monsieur on va vous controler!"(victime de harcelement policiers suite a une plainte posez contre eux)
je repond: "mais pourquoi vs voulez me controler vous me connaissez deja!"
"on va vous faire souffler hein!
je repond:mais pourquoi vs voulez me faire soufflez,je ne suis pas en train de conduire,ni dans mon vehicule et suis a 20M de chez moi"
"allez me chercher vos papiers vous ete assure au moins?
je repond: comme si j etais un brigand bien sur que je suis assure!"
devant leur insistante, j y vais et rien a me reprocher
j ouvre mon camion,met mes affaires et mes courses derrieres car ils avaient envie de me trouver quelquechose..
d un coup,un gendarme me fait une cle de bras et me tape la tete dans mon camion j en suis tombe inconscient!apres pus de sons,pus d images comme on dit! inconscient de 22H30 a 07H30 en garde a vue le lendemain,du sang sur la tete pus de permis et de portefeuille..
J apprend apres par cette gendarmerie ceci:
rebellion,refus de souffler et refus de prise de sang,ivresse manifeste,conduite en etat d ivresse,j ai mis un coup de tete a un gendarme!! je conteste et veut donner ma version des faits mais pas possible car il n en avait pas envie!!
pr le medecin:il ma vu pr valider ma garde a vue il ma dit ca le gendarme!
j ai repondu:donner moi son nom,je veux le voir!j ai du sang sur la tete,j inconscient toute la nuit, un medecin ausculte quelqu un d inconscient et valide une garde a vue! lui c est un bon! il marque ce qu ils ont envie quoi,j ai demande a relire la deposition,il n a pas voulu!! et dus signer sous pression(retour garde a vue)degoute!
le gendarme ma meme dis:on connait les lois,on est la loi,notre uniforme nous protege!
questions: est ce normal tout ca? les procedes et procedures sont t elle legalle ou illegalle?
l uniforme les proteges t il vraiment et peuvent ils en abusez et contourner la loi a leur avantages pour faire chiez?
peut ton se defendre contre l abus de pouvoir,le harcelement la brutalite policiere

Par **razor2**, le **05/12/2012** à **14:21**

Bonjour, je vous conseille de contacter un avocat...

Par **janus2fr**, le **05/12/2012** à **19:09**

[citation]inconscient de 22H30 a 07H30 [/citation]
Bonjour,
Vous êtes certain de cela ?
Si oui, c'est très grave ! Une perte de conscience, même de quelques secondes, doit déclencher un examen médical complet à l'hôpital, alors là, 9H00, ce n'est plus une perte de conscience mais un coma !!!
Il faut absolument porter plainte pour, au mieux, non assistance à personne en danger de mort, au plus pour tentative d'homicide !!!

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés